

des Pays de la Loire

les francas

L'éducation en mouvement !



# DEJEPS ASEC

## PROGRAMME

La formation des professionnel·les de l'animation au service du projet de développement de la structure

**COORDONNATEUR.TRICE**

**ANIMATION  
SOCIO-EDUCATIVE,  
CULTURELLE ET/OU  
SPORTIVE - A.S.E.C -**

**COORDINATION  
DE PROJETS**

**NIVEAU 5  
PAYS DE LA LOIRE  
NANTES  
RNCP 39930**



## LES FRANCAS

Les Francas des Pays de la Loire font partie d'une **fédération nationale d'éducation populaire reconnue d'utilité publique**. Le projet fédéral repose sur une ambition éducative et citoyenne s'adressant à l'enfance et à la jeunesse.

L'organisme de formation des Francas des Pays de la Loire propose l'ensemble des formations professionnelles de la filière JEPS destinées aux métiers de l'animation socio-éducative, culturelle et sportive. Il travaille en étroite coopération avec les associations départementales des Francas et les acteurs locaux de la région qui organisent et proposent des actions de développement sur leur territoire.

## LA FORMATION PROPOSÉE

Nous formons des coordinateurs-coordinatrices de projet, agissant dans le domaine de l'animation socio-éducative et culturelle – A.S.E.C. La formation DEJEPS A.S.E.C se déroule, en alternance, à raison d'un ou deux regroupements par mois, sur deux ans.

Le DEJEPS vise à former des professionnels capables dans une démarche participative de collecter et d'analyser les données nécessaires à la compréhension et à la qualification de leur territoire, d'identifier les aspirations et besoins de leurs publics afin de clarifier les enjeux socio-éducatif de leur territoire d'intervention. Ils doivent également avoir la capacité d'inscrire leur action dans un environnement institutionnel et réglementaire propre à leur domaine d'intervention. Cet acte professionnel d'analyse et de conception est fondamental, d'une part, dans l'élaboration d'un projet d'action visant une transformation sociale, et d'autre part, dans la conduite et l'évaluation de ce projet. La coordination de projets demande également de maîtriser l'accompagnement et l'animation d'une équipe de travail et de développer des partenariats opérationnels. Des fonctions garantissant une conduite claire du projet, en intégrant les publics vulnérables, notamment ceux en situation d'handicap.

## NOTRE AMBITION FORMATIVE

Nous sommes soucieux de former des professionnels autonomes, dotés d'une posture et d'une expertise technique et pédagogique adaptées aux exigences du territoire et de ses acteurs.

Pour cela et en lien avec nos marqueurs historiques, issus principalement des mouvements d'éducation populaire, nous déployons des modalités pédagogiques, reposant, en partie sur les principes des méthodes actives. Un dispositif particulier qui favorise l'implication des apprenants dans le déroulé de la formation. Nous maintenons un équilibre entre les temps d'apports théoriques, méthodologiques et les périodes où les apprenants de la formation professionnelle vont expérimenter, individuellement et collectivement, les fonctions de coordonnateur de projets.

### LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES SONT MULTIPLES :

- Le **projet collectif**, élaboré et piloté tout au long de la formation par les stagiaires, représente un des « fils rouge » traversant l'intégralité du DEJEPS. Des démarches, en situation réelle, qui se concrétisent par la mise en place de temps forts, valorisant tout le travail réalisé.
- Le dispositif des « **ateliers coopératifs** » sollicitant l'entraide et la coopération au sein du groupe, dans l'élaboration des projets d'actions des différents apprenants.
- Le dispositif « **croisement des savoirs** », permettant à chacun, de transmettre son expertise et son expérience au reste du groupe, autour d'une thématique, dans une logique de réciprocité et de montée en compétence collective.
- Les ateliers à visée philosophique qui participent au **développement des habiletés de pensée**.
- Des **perspectives de mobilité**, en Bretagne mais aussi sur d'autres territoires hexagonaux et/ou européens.

## LE PROGRAMME

Le parcours DEJEPS est composé de **4 blocs de compétences**. Il est nécessaire de les distinguer et de cerner leur spécificité, tout en les reliant, dans processus global de montée en compétence, pour coordonner un projet, dans le secteur socioéducatif et culturel.



### OUVERTURE DE SESSION

**Déterminer son projet de formation et envisager les moyens à mettre en œuvre par le stagiaire.**

**En prenant connaissance des attendus du diplôme, des modalités pédagogiques de la formation. Et en évaluant ses acquis et ses expériences à l'entrée en formation.**

#### OBJECTIFS :

- ✓ Initier l'interconnaissance des stagiaires
- ✓ Comprendre l'articulation des 4 blocs de compétence.
- ✓ Situer son niveau de connaissance et de compétence du métier
- ✓ Définir son projet individuel de formation



## Bloc de compétence n°1 (BC1)

**Animer & accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation.**

**Dans une démarche d'éducation populaire, impulser une dynamique de travail participatif au sein d'une équipe et garantir le cadre de référence dans son périmètre d'intervention.**

En repérant les paramètres de sécurité (physiques et psychosociaux) et les moyens à mettre en œuvre en lien avec l'action, dans le respect du cadre réglementaire.

En privilégiant l'interaction et la collaboration entre les membres de l'équipe.

En communiquant et en clarifiant ses priorités

#### OBJECTIFS :

- ✓ Repérer les situations de travail propices et définir des démarches d'animation qui faciliteront la réalisation des objectifs visés, en fonction du public ciblé, des actions à mettre en place, ...
- ✓ Identifier les domaines dans lesquels les membres de l'équipe ont besoin de soutien.
- ✓ Penser et mettre en œuvre les modalités d'un accompagnement pédagogique dans la multiplicité de ses formes (tutorat, formation...)

#### GRANDS AXES DU CONTENU :

- ➔ Principes de l'organisation du travail en équipe (recrutement, procédures de travail)
- ➔ Intelligence relationnelle et collective
- ➔ Cultures et éthique professionnelles
- ➔ Droit du travail et obligations légales
- ➔ Repérage des risques en termes de sécurité morale, affective et physique
- ➔ Cadre juridique et obligations en matière d'inclusion
- ➔ Principes et enjeux de l'accompagnement et du tutorat
- ➔ Pédagogies : repères théoriques, didactique, construction des savoirs
- ➔ Ingénierie et conduite de formation
- ➔ Adaptation des démarches aux besoins des publics ciblés
- ➔ Spécificité des démarches autour des enjeux du numérique, de la transition écologique et de l'interculturalité.
- ➔ Evaluation des démarches pédagogiques

## Bloc de compétence n°2 (BC2)

### Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

#### Elaborer les fondements d'un projet d'action relié à sa structure et soucieux des enjeux politiques, sociaux et culturels du territoire.

En s'appropriant les mécanismes de la gouvernance institutionnelle et politique de l'environnement professionnel.

En concourant à l'élaboration d'un diagnostic visant à clarifier les enjeux socio-éducatifs de son territoire et visant à développer une connaissance fine des acteurs du territoire.

En définissant une stratégie d'actions en lien avec les objectifs priorités

En valorisant des pratiques et des démarches qui favorisent la participation et l'implication des tous les acteurs.

#### OBJECTIFS :

- ✓ Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel
- ✓ Formaliser les éléments d'un projet d'action
- ✓ Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action.
- ✓ Construire une démarche d'évaluation participative

#### GRANDS AXES DU CONTENU :

- ➔ Education populaire : principe et démarche
- ➔ Définition des fonctions de coordination : compétences et valeurs
- ➔ Champs d'action : Economie Sociale et Solidaire (ESS) et éducation populaire.
- ➔ Connaissance des organisations (gouvernance publique et associative)
- ➔ Organisation territoriale : Partenaires, Bénévoles, Institutions
- ➔ Appréhension des enjeux sociétaux et éducatifs
- ➔ Sociologie des publics et problématiques associés
- ➔ Méthodologie de projet
- ➔ Approfondissement de la démarche de diagnostic dans ses dimensions politiques, géographiques et démographique

- ➔ Cadre juridique des structures sociales et médico-sociales
- ➔ Modalités de travail : Coopération et participation
- ➔ Recherche des moyens (gestion budgétaire, recherche de financement, mobilisation des ressources humaines).

## Bloc de compétence n°3 (BC3)

### Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

#### Définir le cadre organisationnel pour faciliter la coordination et la mobilisation des différentes parties prenantes.

En organisant les besoins nécessaires à la conduite du projet d'actions.

En assurant le suivi financier, logistique et matériel dans le respect des objectifs du projet.

En s'assurant du maintien de la cohésion et de la coopération des différentes parties prenantes.

#### OBJECTIFS :

- ✓ Articuler l'ensemble des actions programmées dans une démarche d'éducation populaire en facilitant la collaboration entre les partenaires
- ✓ Garantir la coordination logistique, budgétaire et matérielle dans le respect des procédures en vigueur
- ✓ Analyser et ajuster ses pratiques et postures professionnelles au service de la transformation sociale visée
- ✓ Animer la démarche qualité
- ✓ Promouvoir les actions programmées

#### GRANDS AXES DU CONTENU :

- ➔ Structurer le projet d'action (finalité, objectifs, évaluation)
- ➔ Mobilisation des ressources (ressources financières, matérielles, humaines etc)
- ➔ Mobilisation des bénévoles
- ➔ La gestion logistique de la conduite du projet
- ➔ Stratégie de communication
- ➔ Communication institutionnelle & communication orale
- ➔ Suivi budgétaire

## Bloc de compétence n°4 (BC4)

**Développer des partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.**

**Accroître l'impact des actions de sa structure sur le territoire avec l'appui des partenariats opérationnels et des réseaux professionnels.**

En générant une dynamique partenariale au service des actions conduites dans son périmètre d'intervention.

En renforçant la visibilité de sa structure au sein des groupes d'acteurs locaux.

### OBJECTIFS :

- ✓ Ajouter une plus-value au développement des actions locales en favorisant les échanges.
- ✓ Valoriser l'expertise technique et pédagogique de sa structure dans son périmètre d'intervention
- ✓ Engager les partenaires et développer une stratégie de mobilisation dans son périmètre d'intervention
- ✓ Lier le travail en réseau et le partenariat pour assurer le succès du projet

### GRANDS AXES DU CONTENU :

- ➔ Sociologie des organisations
- ➔ Gestion des partenariats (financier, éducatif, institutionnel)
- ➔ Animation de réseau (logique multi-acteurs)
- ➔ Connaissance des partenaires institutionnels (ex. CAF, DRAC, etc)
- ➔ Identification des conditions de la mise en œuvre du partenariat (planification stratégique, mobilisation des ressources)
- ➔ Stratégie de communication
- ➔ Suivi et évaluation de la stratégie partenariale

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'acquisition des compétences est évaluée à travers quatre épreuves certificatives, avec pour chaque bloc de compétence, le dépôt d'un dossier et d'une soutenance.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

VOIR EN ANNEXE

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le DEJEPS repose sur les principes de l'alternance. **Un modèle formatif**, historiquement implanté dans le secteur du social, du socio-culturel, du socio-éducatif et du sportif. Une modélisation pédagogique qui accorde une importance certaine, à **l'expérience de l'apprenant** et reconnaît l'environnement professionnel et institutionnel de celui-ci, comme un lieu apprenant, un espace formatif à part entière. Un processus de formation en alternance se rapprochant le plus possible des modalités dites « **intégratives** ».

### EN DÉBUT DE SEMAINE DE FORMATION :

- ✓ **Travail réflexif, mené en individuel et en collectif, à partir de l'expérience vécue sur le terrain d'alternance.**

### TOUT AU LONG DE LA SEMAINE :

- ✓ **Un déroulé hebdomadaire reposant à la fois sur des temps d'apports théoriques, sur des retours d'expérience de professionnels en responsabilité, sur des mises en situation favorisant des démarches coopératives, sur des dynamiques de projet collectif et des temps en immersion sur des territoires multiples.**

### EN FIN DE SEMAINE :

- ✓ **Evaluation individuelle et collective de la semaine de formation vécue. Mise en perspective des commandes passées par l'organisme de formation, en lien avec les échéances certificatives.**

### CHAQUE STAGIAIRE FAIT L'OBJET D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, À LA CROISÉE D'UNE DIMENSION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE AVEC :

- ✓ Entretien individuel avec le stagiaire et le responsable pédagogique, permettant d'évaluer ses avancées au fil de la formation.
- ✓ Entretien en triangulation réunissant à la fois l'apprenant, le tuteur, le responsable pédagogique. Une modalité d'accompagnement permettant d'évaluer la situation en alternance, la progression du parcours en formation et la montée en compétence de l'apprenant.
- ✓ Participation de chacun des apprenants aux ateliers coopératifs. Un espace de travail permettant à chacun d'être accompagné dans son processus d'élaboration du projet d'action.
- ✓ Certification formative permettant une mise en pratique et une clarification des attendus. Pour se situer au regard des exigences des épreuves certificatives.

## VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue des épreuves d'évaluation passées avec succès et la tenue du jury certificatif, un diplôme d'Etat est délivré par la DRAJES.

